COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 FEVRIER 2018

Etaient Présents 46 titulaires, 3 suppléants, 17 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires:

André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

à

à

Pouvoirs:

David MIRANDE **Evelyne BALLIHAUT** à Maryse ARTIGAU à Suzanne SAGE Elisabeth MEDARD à Daniel LACRAMPE Jean-Claude COSTE à **Guy BONPAS-BERNET** Michel LAUGA à Marthe CLOT Lydie CAMPELLO à France JAUBERT-BATAILLE à Laurent KELLER

Marianne PAPAREMBORDE Françoise BESSONNEAU Maylis DEL PIANTA Denise MICHAUT

à Dominique FOIX Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES à Henriette BONNET Valérie SARTOLOU à Michel ADAM Marylise GASTON à Jean-Michel IDOIPE Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY Aurélie GIRAUDON à Martine MIRANDE Robert BAREILLE à Jean CASABONNE Jean-Pierre TERUEL à André BERNOS

Suppléants : Frédéric CACHELOU suppléant de Paule BERGES Gérard DARSONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents:

Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Anne BARBET (excusée), Gérard BURS, Jean-Pierre CHOURROUT-**POURTALET**

RECU

Le 2.2 FEV. 2018

RAPPORT N° 10-180215-DEV-

SOUS - PREFECTURE OLORON Ste WARIE

Bernard AURISSET

Aracéli ETCHENIQUE

ATELIER BOIS ENERGIE: CREDIT BAIL IMMOBILIER

M. AURISSET indique que par délibération du 13 avril 2017, la Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB) a délibéré sur la conclusion d'un Crédit-Bail Immobilier pour une durée de 20 ans sur un bâtiment et son terrain d'assiette au bénéfice de M. Roch PRADO, Société ECO'BOIS COMBUSTIBLES DU BARETOUS.

L'emprise du terrain ayant été modifiée ainsi que les numéros des parcelles concernées, il convient de délibérer à nouveau pour intégrer les nouveaux éléments au Crédit Bail (joint en annexe) :

Parcelles: B 715, 716 et 718

Superficie: 2 726 m2

Superficie du bâtiment : 727 m2

Montant du loyer annuel : 12 283.08 € (correspondant à l'annuité d'emprunt)

Durée: 20 ans

Date de début : 1er Mars 2018

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

 AUTORISE Monsieur le Président à signer le Crédit Bail Immobilier avec la Société ECO'BOIS COMBUSTIBLES DU BARETOUS, rédigé par l'APGL dans les termes cidessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 février 2018

Affiché le 22.02.18

Suivent les signatures

Le Président

Daniel LACRAMPE Le 22 FEV. 20:3

> SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE